

www.lepout.fr @

@lepout 0











Cette année les élections Départementales et Régionales se dérouleront les mêmes jours soient les 20 et 27 juin simultanément dans la Salle Polyvalente de Le Pout et dans le strict respect des gestes barrières eu égard à la crise sanitaire. Les heures d'ouverture sont de 8 heures à 18 heures.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir vous munir de votre propre stylo afin de signer les feuilles d'émargement. Nous vous en remercions.

HRGFNT

Nous recherchons des volontaires pour tenir les bureaux de vote pour les élections des 20 et 27 juin prochains. Seuls les inscrits sur les listes électorales de la commune de LE POUT, vaccinés ou pouvant faire un test PCR ou autotest de moins de 48 heures peuvent candidater. Pour tout renseignement et inscription contactez la mairie au 05.56.23.02.75.

Nous comptons sur votre solidarité et vous en remercions par avance.

LE MOT DU MAIRE

Chères Poutaises, chers Poutais,

Dans ce bulletin municipal, nous vous présentons le budget prévisionnel de l'année 2021. Nous avons simplifié sa présentation et souhaité rendre ce document attractif pour le plus grand nombre d'entre nous (je parle de ceux qui sont allergiques aux chiffres).

A sa lecture, vous constaterez que la santé financière de notre commune est plutôt bonne. J'attire particulièrement votre attention sur la modification du taux des taxes bâties suite à la suppression de la taxe d'habitation, impôt qui était entièrement destiné à la commune. Cependant, vous remarquerez que cela ne constitue pas une augmentation pour le contribuable.

Pour résumer ce budget, dans les charges de fonctionnement sont inscrits un programme de curage des fossés et de dérasement des bas côtés ainsi que la mise aux normes du cimetière.

Concernant les frais d'investissement, nous prévoyons :

 la mise aux normes de notre salle polyvalente, à savoir, renforcement de l'isolation thermique, mise en place d'une isolation phonique, réfection des plafonds aux normes incendie, remplacement des menuiseries, rénovation des sanitaires. L'ensemble des travaux sera lié au pourcentage des subventions obtenues.

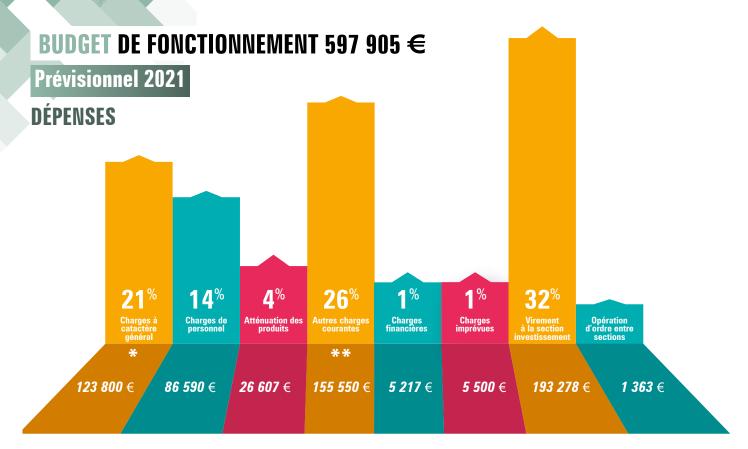
- · La restauration du clocher de l'église Saint-Martin.
- · Le renforcement du Gestas au lieu-dit Rouchon (suite aux inondations).
- La mise en conformité et l'agrandissement de la station d'épuration, en ce qui concerne le budget Assainissement.

Nous retrouvons, peu à peu, le cours de notre existence passée, mais nous devons prendre conscience qu'il y a un avant et un après Covid. Continuons à respecter et à effectuer les gestes barrières nécessaires pour enrayer cette pandémie. Je profite aussi de ce Liaisons pour rappeler que le centre de vaccination de Sadirac, ouvert le 16 avril au cœur de notre ruralité, est accessible via le site doctolib.

A l'heure où je vous écris, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement, au fil des jours. Aussi, nous préparons les festivités du 14 juillet et une surprise... J-34, le compte à rebours est lancé! L'occasion de tous nous retrouver, enfin : venez assister à l'heureux évènement! Restauration gratuite pour tous les habitants de la commune. Réservez et retenez bien cette date... (programme succinct en dernière page de ce bulletin).

Bel été à tous et surtout... "prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent".

> Jean-Luc Joyeux Maire de Le Pout



RECETTES

Budget équilibré - Report excédent antérieur : 248 455 € Produits de service : 1 950 € | Impôts et taxes : 208 500 €

Dotation et participation : 139 000 €

* Charges à caractère général - dont voirie et réseaux : 27 000 €

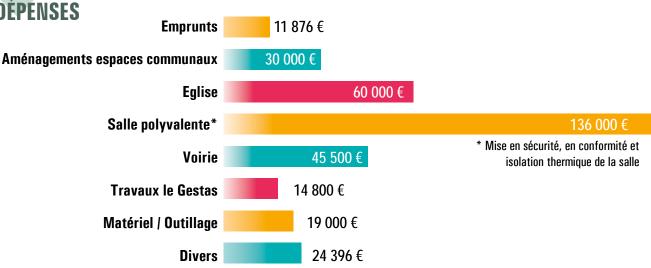
** Autres charges courantes - dont scolarité des enfants : 96 500 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 341 572 €

Prévisionnel 2021

DÉPENSES



RECETTES

Budget équilibré · Autofinancement : 256 372 € | Subventions (Département / Région / État) : 85 200 €

TAUX DES TAXES DIRECTES INCALES

2021	Foncière BÂTI	Foncière NON BÂTI
Bases Prévisionnelles*	351 100	11 600
Taux Commune	19,08 %	59,91 %
Taux Département	17,46 %	-
Taux référence 2021**	36,54 %	59,91 %
	128 292 €	6 950 €
PRODUIT Attendu	135 242 €	



- * Bases revalorisées par l'état.
- ** Pour compenser la suppression de la TH (Taxe d'Habitation) les communes se verront transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) percu par le département sur leur territoire. Chaque commune percevra donc le taux départemental de TFPB (17,46 %) qui viendra s'additionner au taux communal (19,08 %).

Le taux de la TFPB 2021 est égal à la fusion du taux des taxes foncières communales et départementales sur les propriétés bâties soit 36,54 %.

Cette augmentation de taux sera donc neutre pour le contribuable et ne génèrera pas de recettes supplémentaires pour la commune.

L'intégralité du budget et des

en mairie sur rendez-vous

comptes rendus sont consultables

BUDGET D'ASSAINISSEMENT Prévisionnel 2021

EXPLOITATION: 173 920 €

DÉPENSES



RECETTES

Budget équilibré · Recette de gestion des services : 31 800 € | Opération entre sections : 10 767 € | Report excédent antérieur : 131 353 €

INVESTISSEMENT: 644 567 €

DÉPENSES



RECETTES

Budget équilibré · Solde antérieur reporté : 45 347 € | Recettes d'équipement : 460 000 € | Virement de la section d'exploitation : 116 655 € | Opération d'ordre de transfert entre sections : 22 565 €

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Martin AUZERIC né le 3 février 2021

May-Leen VEILLON née le 7 avril 2021

Victor FILOCHE né le 21 avril 2021

Léanne et Rosalie DUFOUR nées le 4 mai 2021

Le Conseil Municipal félicite tous ces heureux parents.

MARIAGE

Le 22 mai a été célébré le premier mariage de notre mandat de :

Madame Claire GAY & Monsieur Ronan RIO



Toutes nos félicitations aux époux.



LA JOURNÉE

Départ 8 heures 30 BRANNE – 16 km LA ½ JOURNÉE

Départ 8 heures 15 ST-MICHEL DE MONTAIGNE – 12 km

FÊTE NATIONALE

Venez fêter le 14 juillet dans votre commune

- · Cérémonie avec dépôt de la gerbe au monument aux morts
- J-34, venez assister à l'heureux évènement...
- Apéritif offert par la municipalité et soirée musicale... qui se

terminera par le traditionnel feu d'artifice.



Rdv devant la salle polyvalente

- Restauration sur place OFFERTE aux habitants de la commune.
- Vous recevrez prochainement un programme plus détaillé mais notez d'ores et déjà la date dans vos agendas !!! On a envie de vous retrouver après ces périodes confinées

Manifestation soumise à l'évolution des conditions sanitaires et dans le respect des gestes barrières.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES



JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES



JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS



JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES



JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE



Lutter contre le moustique tigre En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie, on empêche le moustique tigre de pondre et de proliférer!

Les femelles moustique tigre privilégient de petites quanti-

tés d'eau pour pondre leurs œufs. Elles pondent jusqu'à 200 œufs tous les

15 jours qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).

Petite astuce : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.

Le moustique tigre se déplace peu et vit dans un rayon de 150 mètres autour de chez vous.

80% des moustiques naissent sur le domaine privé... nous avons donc tous un grand rôle à jouer !



Nous vous informons que des pièges à frelons asiatiques sont disponibles.

Vous pouvez donc venir en récupérer en mairie aux heures habituelles d'ouverture.